Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région Lorraine		
AVIS N° 2007 – 17		
<b>Date</b> : 06/11/07	Objet : Conservation de la moule perlière (Margaritifera margaritifera) dans les cours d'eau du Massif Vosgien	Vote : Favorable à l'unanimité

Le CSRPN félicite le CSL pour les études engagées sur l'état des populations de la moule perlière dans le bassin de la Vologne. Il l'incite à poursuivre ses investigations en partenariat avec les autres organismes intéressés (en particulier l'ONEMA) et en développant des collaborations avec les autres régions françaises ainsi que les pays voisins concernés par le même sujet.

Il encourage le CSL à approfondir la question du regroupement des 3 individus découverts (pour accroître les chances de reproduction) et à établir, le cas échéant, un dossier de demande de déplacement d'individus d'une espèce protégée, demande qui devra être soumise à l'avis de la commission faune du CNPN.

Le CSRPN sollicite l'intervention de l'ONEMA dès 2008 pour une pêche électrique dans les cours d'eau concernés, afin de rechercher la présence de stades larvaires de moules sur les truites de ces cours d'eau.

Il émet le vœu que le MEDAD engage sans tarder un plan national de conservation et de restauration de cette espèce de mollusque en forte régression dans toutes ses stations françaises.

Le président du CSRPN : M. Serge MULLER

